

COMMUNE DE ROCOURT

Tél. 032 476 66 80

info@rocourt.ch

Rocourt, juillet 2017

AVIS OFFICIEL



Le bureau communal sera fermé

du 17 juillet au 18 août 2017.

Pour les inscriptions à l'assurance chômage vous pourrez vous adresser directement à :

Office Régional de Placement - Rue Auguste-Cuenin 15, 2900 Porrentruy Tél. 032 420 39 40



Compteurs d'eau - relevé

M. Gérard Nicoulin, conseiller communal, va procéder au <u>relevé des</u> compteurs d'eau d'ici quelques jours.



Rappel aux propriétaires de chien – tranquillité et propreté voie publique

Nous vous rappelons que selon le règlement de Police communale, article 57 et suivants :

- les chiens doivent être sous surveillance et tenus en laisse
- il est interdit de laisser courir les chiens au milieu des pâturages lorsque des animaux s'y trouvent
- -il est interdit de laisser hurler et aboyer les chiens inutilement tant de jour que de nuit

Ceci est un manque d'éducation du chien et surtout du propriétaire envers le voisinage!

Les autorités communales prient instamment <mark>les propriétaires de chien de vouloir <mark>ramasser leurs déjections systématiquement et de ne pas jeter les sacs les contenant dans les buissons ou haies, sous peine de sanctions communales.</mark></mark>

Nous vous remercions de vous y conformer!

Bel été à tous

Le Conseil communal